

Vingt-cinquième jour de septembre,
Trois cent quatorzième année de l'ère royale
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt-cinq septembre 314

Revenus commerciaux : 40 carats (hausse de 5 carats)
Impôts des campagnes : 55 carats (hausse de 15 carats)
Taxes des pèlerins : 45 carats (hausse de 20 carats)
Solde antérieur : 26 carats

Total du trésor: 166 carats

Le trésor au jour du vingt-six septembre 314 dépasse de 40 carats les prévisions initialement établies en août. La reconstruction rapide du célestaire d'Or, la protection des hameaux de l'île d'Or et la stabilisation de la route commerciale du Val-Follet ont contribué à cette augmentation.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 25 octobre 314

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 35 carats
Hébergement des pèlerins : 15 carats
Entretien des docks : 20 carats
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 15 carats
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats

Total des dépenses récurrentes : 110 carats

Les dépenses récurrentes augmenteront des 10 carats d'ici le 25 octobre, passant de 100 carats entre août et septembre à 110 carats entre septembre et octobre. Cette hausse est causée par l'augmentation des soldes aux soldats et miliciens, l'entretien de nouveaux matériels et la construction de nouveaux entrepôts portuaires. Comme toujours, le conseil peut décider de retirer des investissements des postes budgétaires ci-dessus. Cette décision aura toutefois pour effet d'en diminuer l'efficacité.

Fond d'urgence

En date du vingt-cinq septembre 314

Total du trésor : 166 carats

Total des dépenses récurrentes : 110 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 56 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 56 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 25 octobre.

Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Vingt-quatrième jour d'octobre,
Trois cent quatorzième année de l'ère royale
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt-quatre octobre 314

Revenus commerciaux : 40 carats
Impôts des campagnes : 55 carats
Taxes des pèlerins : 45 carats
Solde antérieur : 56 carats

Total du trésor: 196 carats

Le trésor au jour du vingt-quatre octobre 314 rejoint les prévisions initiales effectuées antérieurement et les gains précédemment notés en septembre de la même année.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 6 décembre 314

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 45 carats (+10)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+5)
Entretien des docks : 30 carats (+10)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 25 carats (+10)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats

Total des dépenses récurrentes : 145 carats

Les dépenses récurrentes augmenteront des 35 carats d'ici le 6 décembre, passant de 110 carats entre septembre et octobre à 145 carats entre octobre et décembre. Cette hausse est causée par l'augmentation continue des soldes alloués à la milice d'Ambroise, des retards dans la construction des nouveaux entrepôts du port d'Or, l'amélioration des installations aux pèlerins et dans les dépenses non-récurrentes liées au Grand bal des Masques. Comme toujours, le conseil peut décider de retirer des investissements des postes budgétaires ci-dessus. Cette décision aura toutefois pour effet d'en diminuer l'efficacité.

Fond d'urgence

En date du vingt-quatre octobre 314

Total du trésor : 196 carats

Total des dépenses récurrentes : 145 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 51 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 51 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 7 décembre.

Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Sixième jour de décembre,
Trois cent quatorzième année de l'ère royale
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénois tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du six décembre 314

Revenus commerciaux : 35 carats
Impôts des campagnes : 55 carats
Taxes des pèlerins : 45 carats
Solde antérieur : 51 carats

Total du trésor: 186 carats

Le trésor au jour du six décembre 314 rejoint les prévisions initiales effectuées antérieurement et les gains précédemment notés en octobre de la même année.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 20 janvier 315

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 45 carats (+0)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+0)
Entretien des docks : 35 carats (+5)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 25 carats (+0)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats

Total des dépenses récurrentes : 150 carats

Les dépenses récurrentes augmenteront de 5 carats d'ici le 20 janvier, passant de 145 carats entre octobre et décembre à 150 carats entre décembre et janvier. Cette hausse est causée par le maintien des soldes alloués à la milice d'Ambroise, des retards renouvelés dans la construction des nouveaux entrepôts du port d'Or et dans les dépenses non-récurrentes liées au tournoi de Théonia. Comme toujours, le conseil peut décider de retirer des investissements des postes budgétaires ci-dessus. Cette décision aura toutefois pour effet d'en diminuer l'efficacité.

Fond d'urgence

En date du six décembre 314

Total du trésor : 186 carats

Total des dépenses récurrentes : 150 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 36 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 36 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 20 janvier.

Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Vingt-troisième jour de janvier,
Trois cent quinzième année de l'ère royale
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt-trois janvier 315

Revenus commerciaux : 25 carats (-10)
Impôts des campagnes : 60 carats (+5)
Taxes des pèlerins : 45 carats (+0)
Solde antérieur : 36 carats
Taxe à la consommation de fleur-de-jade : 4 carats (+4)

Total du trésor: 170 carats

Le trésor au jour du vingt-trois janvier 315 se distingue des prévisions rédigées en décembre 314 de par une diminution de 10 carats des revenus commerciaux. Cette baisse de revenus est essentiellement causée par l'embargo mené contre la Ligue d'Ardaros et par le départ de certains investisseurs suite aux nombreux incendies dans les docks de la capitale. Cette perte est toutefois légèrement épongée par une augmentation de 5 carats des impôts des campagnes découlant de l'amélioration de la sécurité sur l'île d'Or. De plus, si la taxe des pèlerins demeure inchangée, c'est qu'elle a augmentée dans la cité d'Or, mais qu'elle a été diminuée dans le palatinat du Val-de-Ciel sous ordre du seigneur Vorsen Arhima. Finalement, la taxe sur la consommation de fleur-de-jade a rapporté 4 carats sur l'île d'Or. Il semblerait que les individus pris sur le fait soient déjà ruinés et n'aient que peu de moyens de payer. Qui plus est, avec la pénurie apparente de fleur-de-jade, il devient presque impossible de prouver la possession et consommation.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 20 février 315

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 35 carats (-10)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+0)
Entretien des docks : 40 carats (+5)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 25 carats (+0)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats

Total des dépenses récurrentes : 145 carats

Les dépenses récurrentes diminueront de 5 carats d'ici le 20 janvier, passant de 150 carats entre décembre et janvier à 145 carats entre janvier et février. Cette diminution est essentiellement causée par la diminution des dépenses liées à la Milice d'Amboise. Elle est malheureusement légèrement éclipsée par de nouveaux retards dans la construction des entrepôts du port d'Or et dans les dépenses non-récurrentes liées à la tenue du conclave de succession. Comme toujours, le conseil peut décider de retirer des investissements des postes budgétaires ci-dessus. Cette décision aura toutefois pour effet d'en diminuer l'efficacité.



Fond d'urgence

En date du vingt-trois janvier 315

Total du trésor : 170 carats

Total des dépenses récurrentes : 145 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 25 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 25 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 20 février.



Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Vingtième jour de février,
Trois cent quinzième année de l'ère royale

Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt février 315

Revenus commerciaux : 25 carats (+0)
Impôts des campagnes : 60 carats (+0)
Taxes des pèlerins : 45 carats (+0)
Solde antérieur : 25 carats
Taxe à la consommation de fleur-de-jade : 2 carats (-2)

Total du trésor: 157 carats

Le trésor au jour du vingt-trois janvier 315 se distingue des prévisions rédigées en décembre 314 de par une diminution de 2 carats des revenus issus de la taxe à la consommation de fleur-de-jade. Les entrées de cette drogue diminuant dans le royaume, le nombre de gens affectés et en moyens de payer diminue de même.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 27 mars 315

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 20 carats (-15)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+0)
Entretien des docks : 40 carats (+0)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 15 carats (-10)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats

Total des dépenses récurrentes : 120 carats

À la demande du préfet Camil Nazem, les dépenses diminueront de 25 carats d'ici le 27 mars 315. 15 de ces carats seront obtenus en coupant les investissements octroyés à la Milice d'Ambroise. Les 10 carats restants seront obtenus en diminuant les coûts d'entretien du palais princier et des quartiers nobles des Neufs Jardins. Les coûts liés à l'entretien des docks n'ont guère pu être diminués, les dommages aux entrepôts tardant à être réparés par les manœuvres portuaires.

Fond d'urgence

En date du vingt février 315

Total du trésor : 157 carats

Total des dépenses récurrentes : 120 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 37 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 37 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 27 mars.

Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Vingtième-septième jour de mars,
Trois cent quinzième année de l'ère royale

Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt-sept mars 315

Revenus commerciaux : 25 carats (+0)
Impôts des campagnes : 60 carats (+0)
Taxes des pèlerins : 45 carats (+0)
Solde antérieur : 37 carats
Taxe à la consommation de fleur-de-jade : 0 carats (-2)

Total du trésor: 167 carats

Le trésor au jour du vingt-sept mars 315 se distingue des prévisions rédigées en février 315 de par une diminution de 2 carats des revenus issus de la taxe à la consommation de fleur-de-jade. Les saisies de fleur-de-jade furent quasi inexistantes lors du dernier mois. L'embargo sur la Ligue d'Ardaros a eu pour effet de couper complètement les vives de la plupart des consommateurs.



Dépenses récurrentes

Prévisions jusqu'au 24 avril 315

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 20 carats (+0)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+0)
Entretien des docks : 30 carats (-10)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 15 carats (+0)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats (+0)

Total des dépenses récurrentes : 110 carats

Les dépenses liées aux docks de la capitale ont pu être diminuées en raison des diverses descentes effectuées par le Bataillon sacré dans le secteur. La loi ayant été rétablie et les entrepôts ayant cessé d'être consumés par les flammes, le budget des docks ont été équilibré.

Fond d'urgence

En date du vingt-sept mars 315

Total du trésor : 167 carats

Total des dépenses récurrentes : 110 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 57 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 57 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 25 avril.

Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or



Vingtième-quatrième jour d'avril,

Trois cent quinzième année de l'ère royale
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Camil Nazem.



Trésor total

En date du vingt-quatre avril 315

Revenus commerciaux : 25 carats (+0)
Impôts des campagnes : 55 carats (-5)
Taxes des pèlerins : 50 carats (+5)
Solde antérieur : 57 carats
Taxe à la consommation de fleur-de-jade : 0 carats (+0)
Liquidation du domaine de Fer Val : 7 carats (+7)

Total du trésor: 194 carats

Le trésor au jour du vingt-quatre avril 315 se distingue des prévisions rédigées en mars 315 de par une diminution de par une augmentation des taxes exigées aux pèlerins de 5 carats. Exigée par le préfet Camil Nazem et approuvée par le préfet Edouard Ducharme, ce gain fut récolté auprès des pèlerins fréquentant le Célestaire d'Or. De plus, une somme de 5 carats en blé et poissons a été volée dans les réserves des campagnes de l'île d'Or par des brigands.



Dépenses

Prévisions jusqu'au 29 mai 315

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 20 carats (+0)
Hébergement des pèlerins : 20 carats (+0)
Entretien des docks : 30 carats (+0)
Entretien du palais et des Neufs Jardins : 20 carats (+5)
Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats (+0)
Envoi de 5 carats à la Garde d'Ebène : 5 carats (+5)
Envoi de 5 carats à Drissia Nazem pour le remède à la fleur-de-jade : 5 carats (+5)
Envoi de 3 carats à Konstantin Kardayac pour le bois d'ébène : 3 carats (+3)

Total des dépenses : 128 carats

À la demande du préfet Camil Nazem, le budget alloué aux Neufs Jardins fut augmenté de 5 carats afin de répondre aux plaintes émises par les visiteurs et dignitaires en mars.



Fond d'urgence

En date du vingt-quatre avril 315

Total du trésor : 194 carats

Total des dépenses : 128 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 66 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 66 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 29 mai.



Ellyn de Mirabelle
Scribe du palais d'Or

